

Janvier 2025



CSE du 28 novembre 2024

À NOTER...

CSE ordinaire tenu en présentiel au Siège de la Direction Gares et Connexions, avenue d'Ivry à PARIS.

14^e CSE de l'année 2024.

Votants :

15 élus UNSA, 5 élus CGT, 1 élu SUD-Rail, 1 élu CFDT et 1 élu CFE-CGC.

Total : 23 votants au début, 24 dès le point 2 à la suite de l'arrivée tardive d'un élu.

CSE extraordinaire présidé par Madame Anne-Laure MARINI en remplacement de Monsieur Christophe BRUCHET, DRH.

Ce CR est succinct compte tenu de la mise en ligne de la lettre « Au cœur de votre CSE » à l'issue de la plénière.

[Cliquez ICI.](#)



Déclarations liminaires :

Les OS UNSA, CGT et SUD-RAIL ont fait des déclarations liminaires. Notre déclaration est mise en ligne par notre RS. Vous pouvez la retrouver, notamment, sur Workplace.

[Cliquez ICI.](#)



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

CONSULTATIONS À L'INITIATIVE DU SECRÉTAIRE DU CSE

#1 Approbation du PV

du CSE SNCF G&C du 26 septembre 2024

23 votes POUR

#2 Approbation du PV

du CSE SNCF G&C du 22 octobre 2024

23 votes POUR



#3 Désignation

d'un membre de la Commission économique

La désignation revient à l'UNSA qui nomme Madame Sandrine DENAT

23 votes POUR

POUR MOI,
C'EST L'UNSA !

CONSULTATIONS À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

DRG O & S : projet des nouveaux locaux Montmorency pour le siège de la future DRG Occitanie et de la DRG Sud

(Hilaire HAUTEM, Directeur régional adjoint DRG Occitanie et Sud)

Dans la création des deux DRG Occitanie et Sud, un élément est encore à présenter, c'est l'aménagement dans les futurs locaux de la DRG Occitanie. Pour rappel, l'objectif est de regrouper l'ensemble des activités qui sont aujourd'hui sur trois sites différents à Montpellier et d'accueillir aussi la croissance, avec la création de 27 postes, 5 sur Marseille et 22 en Occitanie.

Cet emménagement est prévu courant janvier 2025, en attente de la livraison des mobiliers de bureau.

Les locaux sont constitués d'un seul plateau où tous les salariés seront regroupés. Il y aura 80 postes de travail, dont une douzaine qui sont des postes qui préparent l'éventuelle croissance ou les passages sur site des collaborateurs. AREP ARCHI y est également hébergée, ainsi qu'une personne de RETAIL.

Cela permet d'avoir d'autres colocataires dans la limite du Groupe SNCF et un espace pour le siège de l'ABE. Cela a été négocié dans ce bail d'une durée de six ans.

Des espaces vélos sont prévus, plus 21 places de parking en sous-sol et en extérieur pour les véhicules plus imposants de l'ABE.

Un espace allaitement est également prévu, équipé d'un réfrigérateur.

Le budget global est de 400 000 euros.



L'UNSA a voté POUR

**22 voix POUR
2 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

Présentation des EVRP génériques modifiées

(Julien CHAMBENOIT, DSS, préventeur Pôle Sécurité et Santé au travail)

Il s'agit de propositions de modifications des EVRP (Évaluation des risques professionnels) génériques. Plusieurs de ces EVRP génériques sont liées au risque pandémie. Les modifications proposées sur ces dispositions consistent à supprimer les références spécifiques au Covid 19 pour les adapter au risque pandémie de manière plus générale.

Sont intégrées également les EVRP liées à l'isolement et à l'anxiété ainsi que les éléments repris dans la GG7004 du document d'organisation, par rapport à l'organisation de la communication en cas de circuit de veille et d'alerte. Une EVRP concernant les nouveaux moyens de déplacement a également été

ajoutée (points de contrôle liés à la prévention routière).

Concernant l'amiante, un e-learning a été intégré pour expliquer le risque amiante à tous les agents.

A été créée, car elle n'existait pas, une EVRP concernant le grand froid, cela fait le parallèle avec l'EVRP canicule.



L'UNSA a voté POUR

**17 voix POUR
5 voix CONTRE
2 ABSTENTIONS**



DRG O & S : nouveaux roulements DDG Côte d'Azur

(Benoît GLOUMEAU, Directeur des Gares Côte d'Azur)

Cette évolution des roulements concerne uniquement des modifications dans les horaires liés au nouveau SA 2025 de Sud-Azur prévu le 15 décembre 2024.

Sur les principales modifications, la plus importante concerne le roulement OIV de Nice, qui passe du régime B au régime C. Un autre roulement évolue, celui du GP d'Antibes, et cette évolution de roulement a été faite à la demande des agents (des fermetures de gares qui se terminent à 3 heures du matin notamment pour

Cannes : cela induit des évolutions conséquentes sur les horaires de prise et de fin de service des agents concernés).

Pour les autres roulements, ce sont « simplement » des modifications d'horaires qui ont lieu.



L'UNSA a voté **POUR**

14 voix POUR
7 voix CONTRE
2 ABSTENTIONS



INFORMATIONS À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU CSE

Note de conjoncture T3 2024

(Monsieur Stéphane LENFANT, Pôle Synthèse - Contrôle de gestion central
au Secrétariat général)

Présentation des comptes de la SA SNCF Gares & Connexions au 30 septembre 2024 par rapport au 30 septembre 2023 et également par rapport au budget qui a été établi au 30 septembre 2024.

#1 Faits marquants du 3^e trimestre 2024

- L'avis de l'ART sur le DRG 2024, avec le chiffre d'affaires régulé 2024 qui a été obtenu en début d'année ;
- Une décision sur le projet Gare du Nord favorable, mais non définitive. Il n'y a pas eu d'évolution depuis la dernière présentation des comptes au 30 juin ;
- Une activité commerciale dynamique avec une augmentation de 7 % de l'activité liée aux commerces en gare (un CA de 249 millions d'euros à fin septembre, soit 17 % d'augmentation) ;
- Le projet ÉOLE facturé par RÉSEAU ;
- Les JO/JOP avec un impact financier estimé à 11 millions d'euros, dont 4 millions de mesures salariales non budgétées compensées par l'augmentation des revenus commerciaux en gare pendant les JO/JOP.

#2 Quelques chiffres :

- Le CA est de 1,35 milliard d'euros à fin septembre (en avance de 66 millions par rapport au budget) ;
- On constate 14 millions d'euros de dépassement des charges d'exploitation ;
- L'EBITDA s'élève à 307 millions d'euros (en avance de 56 millions d'euros) ;
- Le cash-flow s'élève à - 233 millions d'euros, en retard sur le budget de 101 millions. Ce retard est temporaire. Il s'explique par des décalages entre ce qui a été budgété à un instant donné au 30 septembre et ce qui a été encaissé et décaissé effectivement au 30 septembre ;
- Un tiers des JO a été financé sur les fonds propres de Gares et Connexions.



Intervention

sur la Société des Grands Projets dans le cadre des SERM

(Monsieur Stéphane LERENDU, Directeur exécutif des Grands Projets et des SERM)

Présentation de l'état d'avancement des réflexions et des travaux sur les services express régionaux métropolitains (SERM).

C'est à la fois un projet de service et un projet d'aménagement à l'initiative des collectivités locales. Il a pour objectif de développer les transports collectifs au-delà des aires métropolitaines pour désembouteiller les métropoles de la voiture. Ce constat part du principe que les services de transport à l'intérieur d'une aire métropolitaine sont déjà en place et fonctionnent plutôt bien.

Certaines collectivités ont déjà pris ces initiatives depuis un certain temps. Le premier projet a été lancé à Strasbourg, projet qui, à l'époque, s'appelait RER métropolitain. D'autres collectivités ont déjà pris les devants pour faire, à l'échelle des bassins de mobilité, des études sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer la situation des mobilités. C'est le cas de Toulouse et de Bordeaux, par exemple.

Parallèlement à cela, l'État s'est dit que ces services express régionaux métropolitains étaient une bonne idée et qu'il faudrait peut-être les dupliquer et en faire

un programme national. C'est ce qu'ils ont réalisé en faisant voter une loi, le 27 décembre 2023, qui prévoit un programme national de déploiement des SERM. Ce programme national, dont les contours ne sont pas encore complètement définis, notamment ses modalités de financement, prévoit un processus de labellisation des services.

Gares et Connexions veut garder la maîtrise d'ouvrage autant que possible dans son domaine de compétences. Un book a d'ailleurs été édité et diffusé largement aux collectivités locales pour présenter son savoir-faire. Par exemple pour les SERM, Gares et Connexions veille à protéger sa maîtrise d'ouvrage, ou pour les études Radar lorsque la Société des Grands Projets intervient en tant que coordinateur, pour protéger notre périmètre ferroviaire et les ressources financées par les contrats de plan État Régions (CPER).

Sur les projets de SERM, il n'y a aucun fonds propre. C'est-à-dire que les coûts sont couverts uniquement par du financement externe. C'est ainsi que les SERM sont montés.

LECTURE DU COMPTE-RENDU DE LA CSSCT DES 6 ET 7 NOVEMBRE 2024

#1 Informations en vue de la consultation du CSE

- DRG O&S : expérimentation information voyageurs Aix TGV / Alpes.
- DRG O&S : reprise des gares d'Avignon centre et Arles.
- DRG O&S : nouveaux roulements DDG CA.
- SIÈGE : DCMT, déménagement de Nantes.
- DRG PARIS : reprise de la gare Saint-Lazare.
- DRG O&S : déménagement Montmorency.

#2 Informations de la CSSCT

- Véhicules connectés.
- Culture Sécurité SNCF Gares et Connexions.
- Présentation de la GG 01011.
- Programme PAPRIACT 2025.

#3 Informations récurrentes

Retrouvez ce CR mis en ligne par Philippe RAMANANJANAHARY, secrétaire adjoint du CSE en charge de la CSSCT sur Workplace

[Cliquez ICI.](#)

